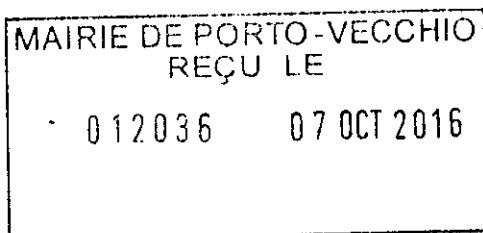
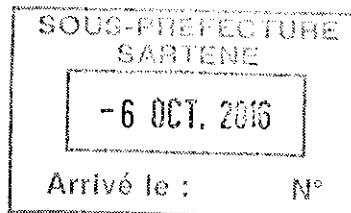


DÉPARTEMENT DE LA CORSE DU SUD  
ARRONDISSEMENT DE SARTÈNE  
COMMUNE DE PORTO-VECCHIO



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE  
PORTO-VECCHIO

**N° 16/110/AG**

**SÉANCE DU 03 OCTOBRE 2016**

**OBJET** : ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Modification et constitution de la commission extra-municipale urbanisme /  
aménagement de la Commune.

L'an deux mille seize, le 03 du mois d'octobre à 9 h 00, le Conseil Municipal de la Commune de PORTO-VECCHIO, régulièrement convoqué le 23 septembre 2016 s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Georges MELA, Maire.

**Etaient présents** : Georges MELA ; Marie-Antoinette CUCCHI ; Joseph TAFANI ; Gaby BIANCARELLI ; Michel DALLA SANTA ; Véronique MAGLIOLO ; Jean-Michel SAULI ; Florence VALLI ; Xavière MERCURI ; Armand PAPI ; Jean-François GIRASCHI ; Sylvie CASANOVA ; Jacqueline BARTOLI ; Jean-Marie SANTONI ; Noëlle SANTONI ; Vanessa GIORGI ; Pierre-Paul NICOLAÏ ; Gérard CESARI ; Jeanne STROMBONI ; Nathalie APOSTOLATOS ; Jean-Christophe ANGELINI.

**Absents** : Jean-Baptiste LUCCHETTI ; Marie-Noëlle NICOLAÏ ; Antoine ACQUATELLA ; Sylvie ROSSI ; Patrice BORNEA ; Joëlle DA FONTE ; Jean-Baptiste SANTINI ; Léa MARIANI ; Jean-Marc ANDREANI ; Didier REY ; Viviane BIANCARELLI ; Fabien LANDRON.

**Avaient donné procuration** : Antoine ACQUATELLA à Gaby BIANCARELLI ; Patrice BORNEA à Xavière MERCURI ; Joëlle DA FONTE à Jean-Michel SAULI ; Jean-Baptiste SANTINI à Marie-Antoinette CUCCHI ; Didier REY à Nathalie APOSTOLATOS ; Fabien LANDRON à Jeanne STROMBONI.

Il a été procédé, conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil.

Madame Vanessa GIORGI ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Le Maire soumet au Conseil Municipal le rapport suivant.

Par délibération n° 16/087/AG du 1<sup>er</sup> août 2016, le Conseil Municipal a approuvé la création d'une commission extra-municipale dont l'avis pourra être sollicité sur les grandes problématiques d'urbanisme et d'aménagement de la Commune, et plus particulièrement à l'occasion de la phase préparatoire à l'élaboration du PLU.

La commission de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme, de l'Environnement, de l'Économie et du Développement Durable s'est réunie le 07 septembre 2016 et à cette occasion a procédé à la désignation des commissaires ayant fait acte de candidature.

Constatant le nombre important de candidatures, la commission souhaite proposer à l'assemblée d'en porter le nombre à 18 au lieu de 13.

La modification et la constitution de la commission extra-municipale urbanisme/aménagement de la Commune est ainsi proposée :

Collège des représentants du conseil municipal	3 membres	
Collège politique « non élus »	1 membre	M. GIRASCHI Michel « U Riacquistu di Portivecchju »
Collège des architectes	1 membre (+ 1 membre)	M. FOURTANE Thomas « SARL ARCHIPETRUS »
		M. MILANINI Pierre Olivier
Collège des agriculteurs	1 membre	M. BOUVET Olivier
Collège professionnels du bâtiment	1 membre (+ 1 membre)	M. STROMBONI Antoine « Association de défense des intérêts collectifs des employeurs du bâtiment »
		M. AGOSTINI Pierre
Collège des associations de défense et de Protection de l'environnement	1 membre (+ 1 membre)	KAIROS CONSULT
		Mme VERGES Charlotte
Collège des hôteliers	1 membre	M. FILIPPI César
Collège des commerçants	1 membre	M. ETTORI Jean-Marc
Collège des associations	3 membres (+ 2 membres)	M. BOUGON Olivier « Association des propriétaires fonciers Piccovaggia »
		M. COLONNA CESARI DELLA ROCCA François « Association CAP NOSTRUM »
		M. MOREAUX COLONNA Antoine « Syndicat régional de défense des propriétaires privés en Corse »
		M. TAFANI Dominique « Association de défense des intérêts de Muratello »
		M. CIABRINI Claude « Association des propriétaires fonciers de Bocca del Oro – Precojo »

NB : en italique les modifications par rapport à la composition approuvée par délibération n° 16/087/AG du 1<sup>er</sup> août 2016

Il est donc proposé au Conseil Municipal d'approuver la nouvelle composition et la constitution de la commission extra-municipale dont l'avis pourra être sollicité sur les grandes problématiques d'urbanisme et d'aménagement de la Commune, telle qu'indiquée ci-dessus.

Le Conseil municipal,

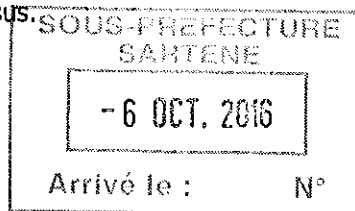
Où le rapport ci-dessus,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'avis favorable de la commission des Finances, de l'Administration Générale, du Personnel et des Services Publics Industriels et Commerciaux du 29 septembre 2016,

Après en avoir délibéré,

Délibération n° 16/110/AG du 03 octobre 2016



## DÉCIDE

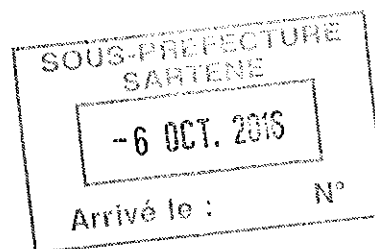
**ARTICLE 1** : de porter la composition de la commission extra-municipale dont l'avis pourra être sollicité sur les grandes problématiques d'urbanisme et d'aménagement de la Commune de 13 à 18 membres.

**ARTICLE 2** : d'approuver la constitution de la commission extra-municipale dont l'avis pourra être sollicité sur les grandes problématiques d'urbanisme et d'aménagement de la Commune, et plus particulièrement à l'occasion de la phase préparatoire à l'élaboration du PLU, telle qu'indiquée ci-dessous :

Collège des représentants du conseil municipal	3 membres	Marie-Antoinette CUCCHI
		Jean-Baptiste SANTINI
		Nathalie APOSTOLATOS
Collège politique « non élus »	1 membre	M. GIRASCHI Michel « U Riacquistu di Portivecchju »
Collège des architectes	2 membres	M. FOURTANE Thomas « SARL ARCHIPETRUS »
		M. MILANINI Pierre Olivier
Collège des agriculteurs	1 membre	M. BOUVET Olivier
Collège professionnels du bâtiment	2 membres	M. STROMBONI Antoine « Association de défense des intérêts collectifs des employeurs du bâtiment »
		M. AGOSTINI Pierre
Collège des associations de défense et de Protection de l'environnement	2 membres	KAIROS CONSULT
		Mme VERGES Charlotte
Collège des hôteliers	1 membre	M. FILIPPI César
Collège des commerçants	1 membre	M. ETTORI Jean-Marc
Collège des associations	5 membres	M. BOUGON Olivier « Association des propriétaires fonciers Piccovaggia »
		M. COLONNA CESARI DELLA ROCCA François « Association CAP NOSTRUM »
		M. MOREAUX COLONNA Antoine « Syndicat régional de défense des propriétaires privés en Corse »
		M. TAFANI Dominique « Association de défense des intérêts de Muratello »
		M. CIABRINI Claude « Association des propriétaires fonciers de Bocca del Oro – Precojo »

La présente proposition mise aux voix est adoptée :

Nombre de membres en exercice	33
Nombre de membres présents	21
Nombre de procurations	6
Nombre de suffrages exprimés	27
Votes : pour	
dont procurations	
contre	
dont procurations	
abstention	
dont procurations	
unanimité	<b>X</b>



Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.  
Ont signé au registre les membres présents.

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME,  
LE MAIRE,

